



LA MRC VOUS INFORME

AVIS À LA POPULATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

Afin de respecter les mesures mises en place par le gouvernement du Québec pour contrer la propagation de la COVID-19, les membres du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie vous informent que les séances sont tenues à huis clos, par conséquent le public n'est pas admis.

Les membres du conseil de la MRC prennent part, délibèrent et votent aux séances par visioconférence.

Si vous désirez vous adresser au conseil de la MRC, veuillez le faire par courriel maryse.cld@globetrotter.net

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Maryse Létourneau

Dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, respectons les mesures sanitaires.